



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE
TD/B/COM.2/L.21
9 mars 2005
FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Commission de l'investissement, de la technologie et
des questions financières connexes
Neuvième session
Genève, 7-11 mars 2005

**PROJET DE RAPPORT DE LA COMMISSION DE L'INVESTISSEMENT,
DE LA TECHNOLOGIE ET DES QUESTIONS FINANCIÈRES
CONNEXES SUR SA NEUVIÈME SESSION**

tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 7 au 11 mars 2005

Rapporteur: M. Ricardo Cisneros (El Salvador)

Orateurs:

Secrétaire général adjoint chargé de la CNUCED

Bénin, pour les PMA

République démocratique du Congo, pour le Groupe
des 77 et la Chine

Luxembourg, pour l'Union européenne

Philippines, pour le Groupe asiatique

Cuba

Égypte, pour le Groupe africain

Thaïlande

Costa Rica, pour le Groupe latino-américain et caraïbe

Note à l'intention des délégations

Le présent projet de rapport est un texte provisoire, qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification à apporter aux déclarations des délégations doit être adressée avant le **mercredi 9 mars 2005** à la:

Section d'édition de la CNUCED, bureau E.8102, télécopieur: 917 0056, téléphone: 917 5654

Chapitre I

DÉCLARATIONS LIMINAIRES

1. Le **Secrétaire général adjoint chargé de la CNUCED** a évoqué le Consensus de São Paulo et a dit qu'un environnement international favorable était essentiel au renforcement des capacités productives pour que les pays puissent participer avec profit à une économie internationale mondialisée. L'investissement, notamment l'investissement étranger direct (IED), jouait un rôle fondamental à cet égard, car il établissait un lien essentiel entre la création de capacités productives et la compétitivité internationale. Il servait au transfert non seulement de ressources financières, mais aussi de connaissances et de technologie, donnait accès à de nouveaux marchés et sources d'approvisionnement, et stimulait la modernisation du secteur des entreprises. Il devait toutefois susciter des comportements appropriés de la part de tous les acteurs intéressés, à savoir pays d'accueil, pays d'origine, communauté internationale dans son ensemble et investisseurs.
2. Les récentes tendances de l'IED, qui nourrissaient à la fois optimisme et préoccupations, devaient être replacées dans le contexte des politiques intérieures et des accords internationaux d'investissement. Le Secrétaire général adjoint a souligné combien il importait d'examiner les incidences effectives et potentielles de la coopération Sud-Sud du point de vue des pays en développement en tant que bénéficiaires et aussi sources d'IED, et il a insisté sur la nécessité de définir les liens entre coopération en matière d'investissement et commerce. Mais l'évolution récente suscitait également des inquiétudes, d'où la nécessité de clarifier des questions fondamentales et de passer en revue l'expérience des pays concernant le respect des engagements internationaux. Dans ce contexte, l'arbitrage entre investisseurs et États revêtait une dimension critique étant donné l'accroissement du nombre de différends depuis le milieu des années 90.
3. En conclusion, le Secrétaire général adjoint a informé la Commission de plusieurs événements intéressants qui auraient lieu au cours de la session, dont une réunion-débat sur les objectifs de développement du Millénaire.
4. Le représentant de la **République démocratique du Congo**, parlant au nom du **Groupe des 77 et de la Chine**, a noté l'accroissement appréciable des flux d'IED en 2004 et de la part

des pays en développement dans cet accroissement. Cette part des pays en développement restait toutefois concentrée sur un tout petit nombre de pays, tandis que beaucoup d'autres n'attiraient que de faibles montants d'IED. Se conjuguant à des prêts bancaires infimes et à de faibles niveaux d'aide publique au développement, cette situation sapait les efforts réalisés pour atteindre les objectifs de développement du Millénaire.

5. Quelques pays en développement étaient récemment devenus d'appréciables sources d'IED, et le Groupe des 77 et la Chine souhaitaient vivement que des analyses plus approfondies soient faites notamment du rôle des sociétés transnationales des pays en développement dans l'intensification de la compétitivité, de l'intégration régionale entre pays en développement, de la coopération Sud-Sud et des incidences des IED dans les pays d'accueil. À cet égard, l'aide de la CNUCED pour le rassemblement et le traitement de données restait essentiel.

6. Le Groupe des 77 et la Chine s'inquiétaient des effets des différends en matière d'investissement, qui impliquaient de plus en plus souvent des pays en développement, lesquels étaient généralement mal préparés pour faire face à ce genre de problèmes et étaient souvent confrontés à la perspective de litiges onéreux. D'où l'intérêt de la présente réunion et la nécessité de plus amples travaux en la matière. L'assistance technique et le renforcement des capacités restaient nécessaires à cet égard. Le Groupe des 77 et la Chine attachaient une grande importance aux Examens de la politique d'investissement et soutenaient l'application des recommandations qui en découlaient. Le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement et d'un certain nombre de pays donateurs était apprécié et devait être maintenu. Le travail de l'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement (WAIPA) était important pour aider les pays en développement à définir leurs politiques de promotion de l'investissement et à mettre en place les organismes compétents. La collaboration entre la CNUCED et la WAIPA devait se poursuivre.

7. Le représentant des **Philippines**, parlant au nom du **Groupe asiatique**, a souligné l'importance d'étudier pleinement la façon dont les pays en développement pouvaient profiter des nouvelles tendances de l'IED, par exemple de l'IED dans la recherche-développement. La mondialisation de la R-D avait ouvert de nouvelles perspectives aux pays asiatiques, mais des signes inquiétants montraient que les pays ne bénéficiaient pas tous de cette évolution en raison d'une approche sélective des sociétés transnationales, d'une base technologique limitée et d'une

pénurie de ressources humaines qualifiées. Le Groupe asiatique demandait que des travaux supplémentaires soient réalisés dans ce domaine, ainsi que, d'une manière plus générale, sur la façon d'accroître l'attractivité des pays de la région qui avaient jusque-là été marginalisés dans la répartition globale des flux d'IED. Le représentant a souligné la nécessité d'améliorer la collecte de données sur l'IED, un exemple positif en la matière étant la collaboration de la CNUCED avec le secrétariat de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Le Groupe asiatique demandait à la CNUCED d'intensifier sa coopération technique, et il soulignait également son intérêt pour les travaux relatifs au règlement des différends entre investisseurs et États et pour les activités menées par la WAIPA et la CNUCED dans le domaine de la promotion des investissements.

8. Le représentant de l'**Égypte**, parlant au nom du **Groupe africain**, a exprimé sa satisfaction du rapport de la Division de l'investissement, de la technologie et du développement des entreprises sur ses activités en 2004, qui évoquait les projets exécutés dans 46 pays africains, et il a remercié la CNUCED pour la qualité de ses travaux et les résultats obtenus. Il a noté que même si les apports d'IED en Afrique avaient augmenté en 2003 et 2004, la plus grande partie de cet accroissement correspondait à des investissements pour l'exploitation de ressources naturelles. Le Groupe africain demandait à la CNUCED de continuer d'examiner les tendances de l'IED et les questions de politique générale concernant l'impact sur les pays d'origine et les pays d'accueil des investissements directs à l'étranger des pays en développement, en particulier dans un contexte Sud-Sud. Le représentant a souligné l'importance de données exactes et actualisées pour les décideurs, en ajoutant que la CNUCED devait intensifier son assistance technique aux pays africains pour la mise en place de systèmes de collecte et de publication de données sur l'IED, de façon à leur permettre d'améliorer la qualité des données. Le Groupe africain se félicitait de la proposition de créer un réseau régional de correspondants et de statisticiens pour les données sur l'IED, qui avait été faite lors de l'atelier sur le renforcement des capacités pour la promotion des IED en Afrique, organisé conjointement par la CNUCED, la Commission économique pour l'Afrique et l'organisme allemand InWEnt Capacity Building International, à Addis-Abeba (Éthiopie) en novembre 2004.

9. Les pays africains, en particulier les pays les moins avancés, continueraient d'avoir besoin d'une aide appréciable pour différentes questions concernant les accords internationaux

d'investissement et le renforcement des capacités. En général, ils n'avaient les capacités et les compétences techniques pour participer efficacement aux négociations internationales sur des accords d'investissement et mettre en œuvre correctement ces accords. Le Groupe africain demandait donc au secrétariat de la CNUCED d'étudier les moyens d'aider en la matière les pays africains. Les Examens de la politique d'investissement et les guides de l'investissement réalisés par la CNUCED avaient beaucoup contribué à l'amélioration des conditions générales d'investissement dans ces pays. Le Groupe africain se félicitait également des activités relevant du programme sur la bonne gouvernance et la promotion de l'investissement, du programme relatif aux assurances, du nouveau projet Kenya/CNUCED/UNDAF, des travaux du Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication, et des activités de formation organisées par la WAIPA. Au nom du Groupe africain, le représentant a demandé à la CNUCED de continuer d'aider les pays africains à renforcer leurs capacités et d'amplifier ses analyses des liens entre commerce et investissement.

10. Le représentant du **Costa Rica**, parlant au nom du **Groupe latino-américain et caraïbe**, a dit que l'expérience avait montré que les politiques visant à susciter un climat favorable aux IED, ainsi qu'à promouvoir la libre concurrence, avaient été utiles pour promouvoir la création d'emplois, la croissance économique et la modernisation de l'économie. Ces politiques avaient toutefois été insuffisantes pour assurer l'expansion et le transfert de technologie, ainsi que la mise en place de capacités d'innovation nationales. Le secrétariat de la CNUCED devait renforcer ses activités de coopération technique dans ce domaine, conjointement avec la Commission de la science et de la technique au service du développement, afin d'aider les pays en développement à intégrer la science et la technologie dans leurs stratégies de développement.

11. Le représentant a souligné combien il importait d'analyser plus avant des modalités qui permettraient à la coopération régionale et à la coopération Sud-Sud de contribuer à des incidences positives optimales de l'investissement sur le développement. Les analyses de la CNUCED et de la Commission dépendaient de la qualité de l'information sur l'IED fournie par les pays, et celle-ci devait encore être améliorée. Le secrétariat devait accroître son assistance technique aux pays en développement pour les aider à améliorer leurs systèmes d'information sur l'IED.

12. Le représentant s'est également inquiété de l'accroissement du nombre de différends en matière d'investissements internationaux découlant d'accords d'investissement, en soulignant qu'il était nécessaire d'approfondir l'analyse de ce phénomène et de ses conséquences pour le développement. Le secrétariat de la CNUCED était invité à jouer un rôle actif dans ce domaine, notamment par ses activités de coopération technique.

13. Enfin, le représentant a souligné l'importance et l'intérêt de l'analyse des politiques d'investissement réalisée par la CNUCED, ainsi que l'appui de son groupe à la coopération entre la CNUCED et la WAIPA.

14. Le représentant du **Bénin**, parlant au nom des **pays les moins avancés (PMA)**, a attiré l'attention sur l'importance des politiques publiques, de l'environnement macroéconomique et du cadre réglementaire pour la promotion des IED. Des politiques spécifiques de promotion étaient également nécessaires dans les pays d'origine et dans les pays d'accueil, en particulier les PMA. Ceux-ci avaient engagé des activités de promotion ces dernières années, conscients du rôle potentiel que pouvait jouer l'IED pour dynamiser leurs capacités productives. En particulier, de nombreux PMA avaient récemment créé des organismes de promotion de l'investissement et devenaient parties à des accords bilatéraux, régionaux et interrégionaux pour la protection et la promotion de l'investissement. Les pays développés devaient, quant à eux, notamment soutenir les activités de renforcement des capacités humaines et institutionnelles, améliorer l'accès des produits des pays en développement aux marchés, organiser des réunions et des activités consacrées à l'investissement, offrir des garanties pour l'assurance des investissements, et soutenir le transfert de technologie et l'établissement de relations interentreprises.

15. Le représentant du **Luxembourg**, parlant au nom de l'**Union européenne (UE)**, avec le soutien de la **Bulgarie**, de la **Croatie**, de la **Roumanie** et de la **Turquie**, a évoqué le rôle de la CNUCED en matière de diffusion de connaissances sur les bonnes pratiques nécessaires à la mise en place d'une réglementation propice aux activités à l'étranger des entreprises. Il a souligné qu'il était de la responsabilité des gouvernements de définir des normes de bonne gouvernance. L'UE considérait important d'étudier plus avant les politiques et les accords régionaux qui pouvaient encourager les flux d'investissement Sud-Sud. Elle se félicitait de la participation du secteur privé et de la collaboration avec la WAIPA, et soulignait l'intérêt

qu'elle portait à la méthode des examens collégiaux adoptée pour les Examens de la politique d'investissement.

16. Le représentant de **Cuba** a attiré l'attention sur l'importance qu'il y avait à préserver la marge d'action nationale, qui permettait aux pays en développement d'orienter les IED dans la direction la mieux adaptée aux besoins du développement. Il a également souligné l'engagement que devaient prendre les pays développés en la matière, les ressources qui devaient être rendues disponibles pour poursuivre les activités d'assistance technique et de renforcement des capacités, et la nécessaire responsabilité sociale des entreprises.

17. Le représentant de la **Thaïlande** a dit tout l'intérêt que sa délégation portait aux travaux sur les IED pour la R-D et aux activités relatives à la collecte de données. La Thaïlande avait engagé un certain nombre de négociations commerciales impliquant des questions d'investissement. Elle avait besoin du soutien de la CNUCED pour identifier les aspects relatifs au développement de ces négociations.

Chapitre II

QUESTIONS D'ORGANISATION

A. Ouverture de la session

18. La neuvième session de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes a eu lieu au Palais des Nations, à Genève, du 7 au 11 mars 2005. Au cours de sa session, la Commission a tenu ... séances plénières et ... séances informelles. La session a été ouverte le 7 mars 2005 par M. Andreas Pfaffernoschke (Allemagne), Vice-Président.

B. Élection du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

19. À sa séance plénière, le 7 mars 2005, la Commission a élu le Bureau ci-après:

Président:	M. Love Mtesa (Zambie)
Vice-Présidents:	M. Frederik Artur (Norvège)
	M. Mehdi Fakheri (République islamique d'Iran)
	M ^{me} Crista Gonzalez (Mexique)
	M. Ivan Gospodinov (Bulgarie)
	M. Andreas Pfaffernoschke (Allemagne)
Rapporteur:	M. Ricardo Cisneros (El Salvador)

C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

20. À propos du point 5 de l'ordre du jour, intitulé «Examens de la politique d'investissement: Échange d'expériences nationales», le représentant du **Brésil** a dit que son gouvernement appréciait vivement les travaux de la CNUCED relatifs aux Examens de la politique d'investissement. Le Brésil y participait activement et jugeait les échanges de vues et d'expériences particulièrement enrichissants. En tant qu'important bénéficiaire d'investissements étrangers directs, il était conscient de la nécessité d'appliquer des politiques d'investissement

efficaces pour promouvoir la croissance économique, créer des emplois, renforcer les capacités intérieures et accroître les capacités d'exportation. Ces politiques contribuaient à l'amélioration de la compétitivité des pays en développement sur les marchés mondiaux, ainsi qu'à un développement durable. Étant donné l'importance que le Brésil attachait aux activités du programme relatif aux Examens de la politique d'investissement, et de l'intérêt manifesté pour l'Examen de la politique d'investissement du Brésil, le représentant a demandé que la présentation de cet examen soit différée jusqu'au second semestre de 2005; cela permettrait de tenir des consultations interministérielles supplémentaires et renforcerait la contribution du Brésil au débat sur cet examen.

21. À la même séance, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire distribué sous la cote TD/B/COM.2/61; l'ordre du jour de la neuvième session se lisait donc comme suit:

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Questions de politique générale concernant l'investissement et le développement.
4. Questions concernant les accords internationaux d'investissement.
5. Examens de la politique d'investissement: échange d'expériences nationales.
6. Rapports des organes subsidiaires de la Commission.
7. Application des conclusions concertées et des recommandations de la Commission, y compris le suivi de la Conférence de Doha.
8. Ordre du jour provisoire de la dixième session de la Commission.
9. Questions diverses.
10. Adoption du Rapport de la Commission.

D. Questions diverses

(Point 9 de l'ordre du jour)

E. Adoption du Rapport de la Commission

(Point 10 de l'ordre du jour)
